

MÉDIAS / CE SOIR (18H45)

Roland Ries, invité de L'Entretien

Roland Ries, sénateur-maire PS de Strasbourg, brillamment élu en mars 2008 face au "tandem" UMP composé de Fabienne Keller et de Robert Grossmann (58 % des voix contre 42 % au second tour), sera l'invité de l'émission L'Entretien Orange/DNA/Alsatic, ce soir. Roland Ries évoquera sa première année de mandat et les dossiers d'actualité au cours d'une interview d'une dizaine de minutes. L'émission diffusée ce soir à 18h45 sur Alsatic TV est simultanément mise en ligne durant une semaine sur les sites internet des DNA (www.dna.fr), d'Alsatic TV (www.alsatic.com) et d'Orange (www.orange.fr). Un best-of est également accessible sur le service Orange World (internet mobile).

ILLHAUSERN

Un saumon dans l'Ill

Un agent de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques a découvert il y a quelques jours un saumon mort près d'Illhaeusern, au confluent de l'Ill et de la Fecht. Le poisson, qui mesurait 92 centimètres, aurait donc remonté la rivière en franchissant barrages et seuils pour gagner une zone de frayères. Selon les techniciens de la fédération de pêche du Haut-Rhin, la présence d'un saumon dans l'Ill aux confins des deux départements révèle une amélioration de la qualité de l'eau et la pertinence des aménagements favorisant les migrations des poissons.

Conseil général du Bas-Rhin / Un an de nouvelle présidence

L'empreinte Kennel

Élu président du conseil général du Bas-Rhin le 20 mars 2008, Guy-Dominique Kennel a fait hier, lors d'une conférence de presse, le bilan d'«un an de mandat, un an d'actions». Le nouvel élan qu'il veut donner au Département concerne les politiques de la jeunesse et du logement et le contrat de territoire avec la CUS.

■ Nous avons rendu compte tout au long de cette année de la «continuité assumée» des politiques de son prédécesseur, Philippe Richert, et des nouvelles initiatives estampillées Guy-Dominique Kennel: gouvernance différente avec quatre vice-présidents de pôles, réorganisation du Réseau 67 des transports publics, plan d'économies d'énergie à l'hôtel du Département et dans les collèges, augmentation de 37 % des crédits logement en 2009 pour la construction de plus de mille logements sociaux, création de contrats territoriaux pour la jeunesse afin de mieux accompagner les jeunes dans leur scolarité, leur logement, leurs activités associatives, culturelles ou de loisirs.

Un département de référence pour l'e-santé

Les seniors et les handicapés ne sont pas oubliés. Guy-Dominique Kennel veut faire du Bas-Rhin un département de référence dans le domaine de l'e-santé, c'est-à-dire l'utilisation de nouvelles technologies facilitant l'autonomie et le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées. Un site pilote sera créé qui regroupera toutes ces nouvelles technologies.

Le Bas-Rhin, se félicite son président, est également la seule collectivité alsacienne à avoir instauré un Pass-Foncier qui permet aux familles



Guy-Dominique Kennel: «De la continuité, du pragmatisme et de nouvelles orientations». (Photos archives DNA)

modestes d'accéder à la propriété. Les crédits affectés à ce pass, qui ont généré 4,8 millions d'euros d'investissements en 2008, seront doublés en 2009.

Un contrat de territoire devrait être signé avant l'été avec les communes de la CUS. Il sera applicable rétroactivement au 1^{er} janvier 2009. «La difficulté est de recenser des projets cohérents sur six ans», dit Kennel en visant les responsables de la ville de Strasbourg et de la CUS.

Plan de relance: bilan à la fin de l'année

Il n'est pas mécontent non plus d'avoir été le premier à réagir à la crise en lançant un "plan de relance" adopté à l'unanimité dès le 19 février. «S'il avait fallu attendre que toutes les collectivités arrêtent

un plan commun, on n'y serait pas encore», dit-il en réaction aux critiques du CESA (DNA d'hier). Les sommes nettes que le Département injectera dans ce plan ne sont pas chiffrables à l'heure actuelle.

«Nous ne mettons pas de moyens supplémentaires, nous donnons un coup d'accélérateur. Nous avons conditionné nos subventions à un démarrage des travaux avant fin juin». Si les 200 communes qui ont répondu à l'appel à projet respectent leurs engagements, les décisions prises le 19 février (52 rapports) auront permis de financer des travaux pour un montant global de 378 millions d'euros.

«Le bilan définitif, dit Guy-Dominique Kennel, ne pourra être fait qu'a posteriori, lorsque tout aura été réalisé. L'impact de notre coup d'accélérateur se mesurera à la fin de l'année. Nous donnerons à ce moment là les montants de tous les travaux qui auront été réalisés.» Et des sommes qu'aura débouquées le conseil général.

Claude Keiflin

Vers une proposition de loi

«Tout serait plus simple s'il y avait un Conseil d'Alsace unique. Lorsque quelqu'un a un problème, au lieu d'être renvoyé d'une collectivité à l'autre, il frapperait à la porte du Conseil d'Alsace et ressortirait avec une réponse», dit Guy-Dominique Kennel. Le comité Balladur rappelle que le législateur peut prendre l'initiative de créer cette collectivité unique.

«Nous avons une fenêtre de tir historique. Nous en avons parlé mardi soir au Sénat avec les parlementaires alsaciens (lors d'un dîner offert par le questeur Philippe Richert). Une initiative est déjà en cours. Une proposition de loi sera déposée au Parlement. L'ébauche du texte sera faite ici, au conseil général. Il faut aboutir le plus rapidement possible, en tout cas avant la fin de l'année», ajoute Guy-Dominique Kennel qui propose deux phases. D'abord une période de «coopération renforcée» entre Région et Départements et des réunions en formation commune. Ensuite, à partir de 2014, un Conseil d'Alsace unique, doté d'une clause de compétence générale.

Strasbourg / Poursuite du mouvement à l'Uds

Occupation nocturne du Palais universitaire

■ A l'Université de Strasbourg, des blocages et, en soirée, le début de l'occupation, qui devait durer jusqu'à ce matin, du Palais universitaire, ont marqué hier la poursuite du mouvement contre les réformes.

Des étudiants, des chercheurs et des membres du personnel de l'Université de Strasbourg se sont réunis hier soir au Palais universitaire pour une occupation festive du bâtiment à l'initiative du département de sciences historiques. «Nous ne sommes pas fatigués, maintenons la pression», a lancé le doyen de la faculté d'histoire, Jean-Marie Hussel, aux quelques 500 personnes présentes en début de soirée avant de les inviter à «passer un bon moment ensemble en partageant des idées».

L'événement intitulé Nuit du Palais devait durer jusqu'à



Hier soir, le Palais universitaire occupé. (Photo DNA - Jean-Christophe Dorn)

l'aube. Au programme: lecture, projection, concert, conférence-débat - notamment sur le Soviet de Strasbourg ou le mouvement autonomiste alsacien entre les deux guerres-, visite du musée du

moulage ou encore jeux de société.

Bataille de l'opinion

Dans la journée, l'université a été le théâtre de blocages. «Certains étudiants non

grévististes se montrent agressifs, ils ne veulent même pas discuter», explique cette étudiante en lutte qui participe au blocage du Portique à Strasbourg. Le Patio est également bloqué par les étudiants, tandis qu'un autre bâtiment, l'Agora, est fermé à clef.

Certains étudiants particulièrement en colère se sont vu refuser l'accès aux salles d'autoformation et à la bibliothèque, alors que la liberté d'accès à ces salles de travail avait été votée en assemblée générale par les étudiants en lutte.

Une nouvelle AG étudiante s'est tenue hier après-midi, à l'UFR de chimie, avec des représentants des enseignants, des chercheurs et des personnels non enseignants. Les étudiants en lutte ont demandé à leurs délégués qui participeront ce week-end à Lyon

à la commission nationale étudiante de proposer «un durcissement et un élargissement du mouvement à l'ensemble des secteurs publics et privés». La commission nationale universitaire se réunira pour sa part lundi à Dijon.

Les enseignants-chercheurs et les personnels de l'Uds en lutte ont été invités à se rendre, aujourd'hui à 11 h 30, place Kléber avec des chaises d'école pour y lire des textes sur lesquels ils travaillent actuellement. Les manifestants veulent gagner la bataille de l'opinion.

Enfin, les organisations syndicales et les collectifs ont condamné l'intervention «sans sommation et la violence des forces de l'ordre qui ont fait usage de gaz lacrymogène», à l'issue de la manifestation du 11 mars à Strasbourg.

Arthur Helmbacher et Jean-François Clerc

Faits divers

BARR

Deux blessés sur l'A35

Une collision entre deux voitures s'est produite hier vers midi sur l'A35, dans le sens Colmar-Strasbourg, à hauteur de Barr. L'une des voitures s'est retrouvée sur le toit sur la voie de droite. Les pompiers d'Obernai et de Barr sont intervenus. L'accident a fait deux blessés légers et a entraîné un bouchon. Par ailleurs, deux poids lourds sont entrés en collision hier à midi sur l'A4 dans le sens Strasbourg-Paris à hauteur de Bernolsheim. Aucun blessé n'est à déplorer. L'accident a fortement perturbé la circulation.

COLMAR / TRIBUNAL CORRECTIONNEL

16 mois ferme pour l'évadé suicidaire

Alexandre Tine a été condamné hier par le tribunal correctionnel de Colmar, à 16 mois de prison ferme pour menaces de mort réitérées sur son ex-concubine et pour une évasion du commissariat de la préfecture du Haut-Rhin.

Alexandre Tine a un lourd passif. Condamné «un bon nombre de fois», il menace de mort régulièrement son ex-concubine depuis leur séparation en octobre 2008. Des menaces qui devaient prendre fin avec sa condamnation à 12 mois de prison dont six avec sursis le 10 mars dernier - il a fait appel. Le prévenu, qui avait déjà intimidé son ancienne petite amie dans la salle des pas perdus au tribunal, a recommencé son harcèlement. «Vous lui avez dit "si tu marches dans la rue, je te crève-rai"», s'emporte Marc Boehrer, le président. «Vous l'avez également violentée».

«Calvaire»

«J'ai un problème psychologique», concède le mis en cause qui a finalement été interpellé, mercredi, par la police. Sorti dans la cour du commissariat, il en a profité pour s'évader durant sa «pause cigarette». Rapidement retrouvé, il a menacé alors de se jeter dans le vide depuis le deuxième étage d'un bâtiment avant de se rendre. La victime, présente à l'audience a confirmé «vivre un calvaire» depuis leur séparation après sept ans de vie commune. «Je reste chez moi. J'ai peur. Je n'ai plus d'avenir».

Pour l'avocat d'Alexandre Tine, son client est un «impulsif» qui ne supporte pas la rupture. Pour l'évasion, «c'est une réaction épidermique car il avait peur de retourner en prison», assure M^e Gross. Pour ces multiples délits, le parquet a requis 18 mois de prison ferme. Le tribunal a ramené la peine à 16 mois de prison ferme et 600 € de dommages et intérêts pour un policier qu'Alexandre Tine a outragé durant sa garde à vue.

CE SOIR À 18H45 sur alsatic TV

Roland Ries

Sénateur - Maire (PS) de Strasbourg

Retrouvez également cet entretien sur www.dna.fr et sur le site d'Orange, ainsi que demain samedi dans les DNA.

> l'entretien <

orange

DNA

alsatic TV